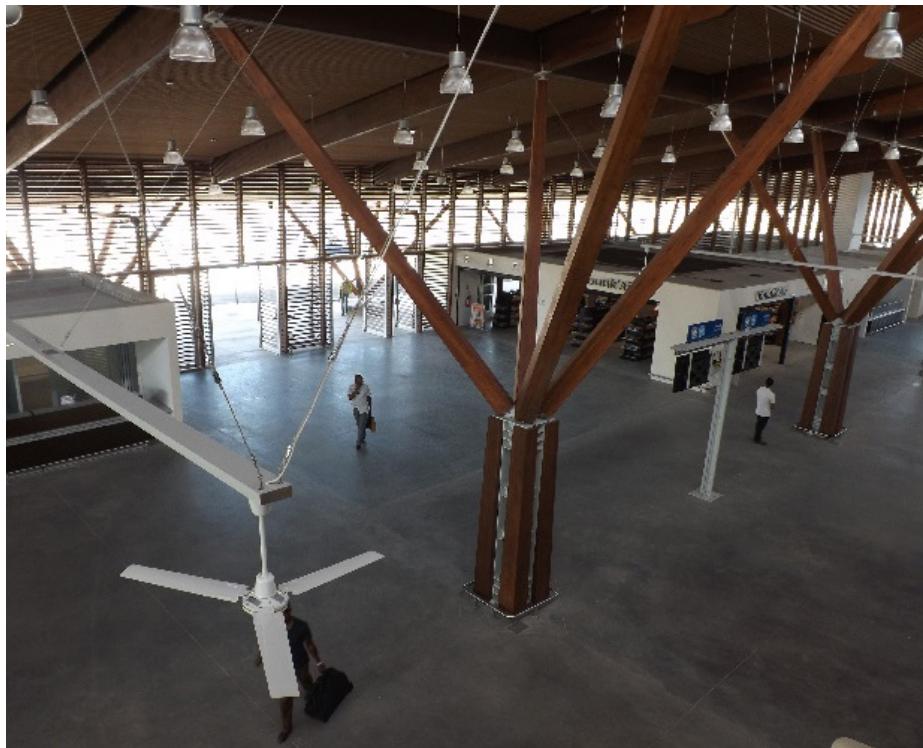


L'aéroport de Mayotte cherche encore le moyen de décoller



Un trafic passager en léger recul, un fret en progression et une activité postale en berne, l'aéroport de Mayotte sort d'une année 2015 en demi-teinte. Les ressorts permettant la croissance attendue ne sont toujours pas là.

[Page 2](#)

Economie

Le CESEM compte évaluer les politiques publiques de l'Etat



[Page 3](#)

Départementalisation

Le rapport de la Cour des Comptes attend toujours une réponse adaptée



[Page 5](#)

Nouveauté ! En page 8

Retrouvez tous les jours la revue de presse de l'océan Indien



Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Economie

L'aéroport de Mayotte cherche encore le moyen de décoller



Aéroport de Mayotte: Une activité liée à un petit nombre de compagnies

Un trafic passager en léger recul, un fret en progression et une activité postale en berne, l'aéroport de Mayotte sort d'une année 2015 en demi-teinte. Les ressorts permettant la croissance attendue ne sont toujours pas là.

Avec 343.221 passagers, l'aéroport de Pamandzi termine 2015 bien loin des espoirs de croissance que l'équipement peut logiquement nourrir. Ce flux est en recul de 3,74% d'une année sur l'autre. La progression annuelle rêvée de plus de 5% n'est pas encore au rendez-vous.

Dans le détail, le nombre de passagers locaux progresse légèrement (+0,68% par rapport à 2014) et restent au-dessus des 300.000 (303.381 exactement). Mais ce sont les passagers en transit qui

plombent les chiffres. Ils ont quasiment diminué de moitié (-52,35% par rapport à 2014) et ne concernent plus que 27.566 personnes. Pour la SEAM, la société d'exploitation de l'aéroport de Mayotte, l'explication réside sur le changement d'itinéraire d'un vol Air Austral (UU255-256) et la cessation d'activité de la compagnie XL Airways qui a pesé sur le trafic.

L'année a également été marquée par de lourdes crises. Ainsi, Inter Îles Air a été contrainte d'annuler de nombreux vols lors de son bras de fer avec le gouvernement comorien puis à la suite de grèves à Anjouan. Quant à la situation d'Air Madagascar, elle fut également délicate avec une longue grève puis des pannes à répétition dans l'exploitation de ses appareils. Cette situation a été atténuée, né-

anmoins, par un certain report de trafic sur Air Austral et Corsair, alors qu'Ewa s'installait sur les destinations comoriennes et malgaches.

Le fret reprend des couleurs

Malgré cette situation, le nombre de mouvement d'avion reste relativement stable. Avec un recul de 0,32%, les «mouvements commerciaux» ont été de 5.582 en 2015 contre 5.600 en 2014. En décembre, par exemple, Inter Îles Air a mis en service son Caravane C208 tandis qu'une autre compagnie comorienne, AB Aviation, opérait de nouveaux vols réguliers.

Du côté du fret, l'évolution est plus favorable avec une progression de 2,15% et une année 2015 qui se termine en fanfare avec +7,58% rien que pour le mois de décembre. Ce sont au total 1.535 tonnes de marchandises qui sont passées par l'aéroport de Mayotte l'an dernier.

Retournement du fret postal

A noter, en revanche, le retournement de tendance du fret postal. Alors que Mayotte se distinguait jusqu'à présent des autres DOM avec une progression constante des envois postaux (courrier et colis), l'activité marque un net coup d'arrêt avec un recul de 17,05% sur l'année et seulement 657 tonnes transportées. Le mois de décembre, généralement porteur pour l'activité postale, enregistre lui aussi un recul de 14,5%.

Du côté de l'aérogare, l'année 2015 a également été marquée par un coup dur : la mise en cause d'une partie de l'activité du restaurant par les services de la DIECCTE. Des manquements aux règles en

viguer ont été relevées dans cette enseigne mais le préjudice a impacté l'ensemble des commerces de bouche du site. Ainsi, la boulangerie «le P'tit gourmand», qui n'est pourtant pas concernée par la mise en cause de son voisin, a connu une fin d'année difficile. Pour tous, la confiance est à reconstruire.

Peu de compagnies

Au final, l'aéroport de Mayotte reste très dépendant d'un petit nombre de compagnies. Air Austral est plus que jamais le transporteur pivot dont dépend beaucoup du futur de l'activité aéroportuaire mahoraise. Si une politique de prix plus offensive favorisera probablement une montée en puissance du flux passagers vers La Réunion, il sera intéressant de suivre les modifications que va entraîner la mise en place de la ligne directe vers Paris en juin prochain.

Mais l'activité de l'aéroport reste aussi à la merci de défaillances ou d'aléas politiques de sociétés plus fragiles. Le développement passera indiscutablement par une stabilité et une constance des liaisons vers les Comores et Madagascar.

RR



Economie

Le CESEM compte évaluer les politiques publiques de l'Etat



Chefs d'entreprises et syndicalistes, membres du CESEM

C'est une assemblée hétéroclite, constituée à la fois de médecins, de syndicalistes, de chefs d'entreprise, de comptables, que ce Conseil économique, social et environnemental. Justement, des professionnels qui débattent sur les sujets économiques et de société, qui régissent la vie du département, et qui se retrouvaient autour de leur président pour les vœux.

Des vœux en petit comité en compagnie des élus du conseil départemental, c'était la volonté du Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (CESEM). Un partage d'autant plus nécessaire que ce sont les élus du département qui sont susceptibles de le saisir avant chaque assemblée plénière, pour connaître ses avis sur les différents rapports qui régissent la vie du département. Il joue ainsi parfois le rôle de garde-

fou en matière de surveillance du budget.

Et il y a matière à se réjouir, encourage Abdou Soimadou Dahallani, le président du CESEM, qui précise que dans l'élaboration des 33 avis, « on a pu noter une véritable volonté des élus départementaux de s'entourer des conseils parfois « avisés » des membres représentant la société civile organisée. Peut-être un signe, pour la première fois depuis la création du CESEM, nous pouvons nous réjouir qu'un vice-président en exercice soit venu débattre de ses rapports devant notre Assemblée avant leur examen. »

Education et problèmes sanitaires

L'assemblée constitué des « forces vives » du territoire, doit aussi ser-

vir d'agitateur d'idées, comme le prouvent les thématiques de réflexion nouvelles : « Quel modèle de gouvernance pour une coopération « gagnant-gagnant » entre Mayotte et les pays de la région ? La question du désenclavement des territoires à Mayotte, L'agriculture comme levier de développement endogène, ou Les conditions de réussite scolaire et éducative à Mayotte »... « Des réflexions devant aboutir pour le 2ème trimestre 2016 », précise le CESEM.

Qui appelle à départementaliser au sein du conseil départemental, « le fonctionnement, le pilotage et les pratiques administratives au sein du Conseil départemental ».

Au cœur de ces vœux, la création de la section « Veille et prospective », présidée par le radiologue Kamel Messaoudi, qui traitera pendant ses deux ans de mandature, de deux axes prioritaires à Mayotte : l'Education et les Problèmes sanitaires. Y siègent également Nathalie Costantini, la vice-recteur, Mouhoutar Salim, Ingénieur sanitaire, Naïla Boura M'colo, directrice de la Chambre d'agriculture, et Djamel Mekkaoui, chef du service INSEE.

Participer aux propositions demandées par Manuel Valls

Les travaux des commissions seront naturellement tournés vers l'extérieur, notamment à La Réunion, notamment sur les sujets de l'agriculture et de la coopération, « des leviers importants du développement de Mayotte. »

En écho, encore une fois le rapport de la Cour des Comptes « qui ouvre de réelles opportunités, en posant les problèmes du territoire,

leur cause et en donnant des orientations pour corriger les insuffisances observées ». Le CESEM se dit fortement mobilisé pour apporter sa contribution aux propositions attendues par le Premier Ministre pour une traduction budgétaire dans le cadre de la loi des finances 2017.

Point intéressant, l'assemblée prévoit une démarche d'évaluation des politiques publiques, dont le bilan est présenté annuellement par le préfet, puisque « la loi ouvre cette compétence aux CESER confirmant par là un mode de gouvernance à généraliser dans les collectivités. »

A force de cogiter sans toujours se faire entendre, le CESEM était résolu à publier ses écrits : c'est Shiwarra qui les porte depuis quelques semaines, et le deuxième numéro vient d'être envoyé sur toutes les bonnes boîtes mail.

Un support sur lequel avait travaillé le syndicaliste Kamiloudine Djanfar, 2ème vice-président du CESEM, et disparu prématurément le 18 juin 2015.

Les vœux se terminaient sur l'espoir d'aborder toutes ces questions lors d'un séminaire inter-assemblée, « annoncé par le président (Soihbahadine Ramadani lors de ses vœux. »

A.P-L.

Port

Zaïdani veut participer aux négociations MCG/SMART



Daniel Zaïdani

Dans un courrier adressé au président du conseil départemental, le conseiller départemental MDM Daniel Zaïdani demande « d'autoriser les élus du groupe Centriste de participer à toute les réunions abordant le conflit SMART/MCG. »

Qu'il justifie par les proportions « de plus en plus inquiétantes que prend le conflit entre MCG et la SMART au port de Longoni. A ce stade, la résolution de ce conflit ne doit plus être une question de majorité politique mais plutôt de la bonne volonté de toute les ressources disponibles. »

C'est lui et sa majorité qui, en 2013 avait attribué, la Délégation de service public si critiquée, à Ida Nel. Il indique que l'objectif premier de son groupe « repose sur notre volonté de contribuer, également, à la résolution rapide de la mésentente existante entre ces deux entreprises. »

A.P-L.

Départementalisation

Le rapport de la Cour des Comptes attend toujours une réponse adaptée



Le député Aboubacar interroge le Premier mnistre

A force de répondre qu'on fait beaucoup pour ce département, alors que les critiques de la Cour des Comptes sont chiffrées, un dialogue de sourd s'installe. Le député mahorais Ibrahim Aboubacar a tenté de le rompre hier par une question au Premier ministre.

Notre député est intervenu fermement ce mercredi à l'assemblée nationale lors de la séance de questions ouvertes au gouvernement. Lui qui nous a habitué à un ton plutôt consensuel avec ce gouvernement du même bord politique que lui, s'est lâché pour interpeller le Premier ministre sur le rapport en forme de constat sévère dressé par la Cour des comptes: «La Départementalisation de Mayotte, une réforme mal préparée, des actions prioritaires à conduire».

Le politicien sadois sait bien que

le texte offre à Mayotte une chance unique de se faire entendre qu'il ne faut surtout pas brader. Et lorsqu'il évoque «un constat lucide» de la situation, il rejoint le sénateur Thani Mohamed qui parle de «constat juste».

Les « indemnités » du CPER

Il relève surtout que «malgré les réformes menées pendant 15 ans, il apparaît d'une part que les chantiers fondamentaux préalables, de l'Etat-civil, du Foncier, de la Réforme fiscale et de la formation des agents publics pour ne citer que ceux-là, n'ont pas été conduits à terme et que d'autre part son pilotage a été insuffisant.» Une alerte, si l'en fallait, de la considération que les gouvernements successifs ont eu pour Mayotte.

Son intervention s'adressait au

Premier ministre, c'est George Pau-Langevin qui lui répondra. Comme le souligne la ministre des Outre-mer, on peut concéder à l'actuelle équipe gouvernementale un ratrappage comme il y en a eu peu dans le passé : «Investissement dans 350 salles de classe, doublement du RSA...» détaillait-elle, tout en mouchant au passage l'ancien député LR Mansour Kamardine, toujours pour son interview dans le Figaro: «Une information déraisonnable (...) qui oublie que la départementalisation a été préparée entre 2008 et 2012», soit sous la présidence de Nicolas Sarkozy, «des critiques malvenues.»

« Un chemin périlleux »

Pourtant, la ministre finit par botter en touche, «Mayotte va se moderniser, je suis confiante», en annonçant une «indemnité» du Contrat de Plan Etat région (CPER) à Mayotte 5 fois supérieure à ce qui se fait ailleurs. Or, l'investissement dans le CPER n'a rien d'une indemnité, mais découle d'une participation conjointe de l'Etat et du département, les investissements étant étroitement liés à ce jumelage. Ils peuvent ainsi ne jamais aboutir si le second fait défaut, ce qui s'est produit précédemment.

S'il faut comparer l'effort budgétaire de l'État par habitant dans les DOM, il suffit de reprendre les chiffres de la Cour des Comptes: «De 6.420 euros en Guyane, 5.331 euros à La Réunion mais de seulement 3.964 euros à Mayotte.» Ainsi, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est de 473 euros par habitant à La Réunion contre 130 euros par habitant à Mayotte. Et alors même que l'Etat s'engage



George Pau-Langevin répond « Mayotte 2025 »

moins, notre département a perçu en 2015 les deux tiers seulement de la somme promise : 107 millions d'euros contre 165 millions d'euros.

La ministre évoque aussi le document cadre Mayotte 2025, qui ne se concrétisera pourtant, comme le faisait remarquer Ibrahim Aboubacar, «qu'à condition que des décisions fondamentales de recadrage, de redressement et de programmation, soient prises sans délais par l'Etat et les Collectivités locales.»

Alors oui, comme le dit la ministre, en félicitant «les élus au travail», il y a «énormément de travail», et surtout «beaucoup d'investissements à mettre». Il ne suffit pas de le dire, car à les contempler, il y a un risque, celui «de voir ce jeune département dériver de façon incontrôlée vers un chemin périlleux», met en garde le député.

Anne Perzo-Lafond

Social

Préavis de grève pour lundi au collège de Chiconi



En novembre déjà, le droit de retrait avait été voté par la communauté éducative de Chiconi

Les violences ne faiblissent pas aux abords et à l'intérieur du collège de Chiconi. Il n'est d'ailleurs pas le seul à être touché. Les enseignants ont reconduit leur droit de retrait et organisent une communication vers les parents.

Cela fait trois jours que les enseignants du collège font valoir leur droit de retrait pour des violences commises au sein de l'établissement : « Il s'agit d'élèves qui règlent leurs comptes entre eux parce qu'issus de villages différents. Ces représailles sont sans fin, et partent le plus souvent d'un fait ridicule », explique Yolanda, professeur d'espagnol de l'établissement.

Un groupe avait fait immersion vendredi au milieu d'un cours d'histoire-géo pour en découdre avec d'autres élèves. Une action qui fait suite à des jets de pierres

la semaine dernière. Des violences que les enseignants avaient déjà dénoncées en novembre par un premier droit de retrait.

Les enseignants se rendent dans les villages

Ils ont décidé de lancer un préavis de grève pour lundi matin, et tentent de rallier d'autres établissements à leur cause pour organiser une marche blanche. Car du côté de Tsingoni, même inquiétude : les parents et les enseignants ont cerné le collège ce mercredi matin pour protester contre les violences dont sont victimes leurs enfants, après avoir été confrontés à des affrontements à coups de chombo ce lundi.

Les parents d'élèves du collège de Chiconi devaient manifester leur soutien à l'équipe pédagogique ce mercredi matin.



Une rencontre est d'ailleurs prévu vendredi après-midi entre les deux prières du vendredi, « pour échanger avec les parents des quatre villages, Ouangani, Barakani, Chiconi et Kahani, et en compagnie des maires. »

Il a été voté la prolongation du droit de retrait jusqu'à la fin de la semaine, alors qu'une réunion est prévue ce jeudi à 14h30, avec la Vice-recteur, le préfet et le procureur à ce sujet. Qui n'aura pas grand impact si les élus de proximité que sont les conseillers municipaux ou même départementaux n'y participent pas...

Ce mercredi, l'émission-débat de Mayotte 1ère « Kala Oi Dala » (20h), traite d'ailleurs de l'insécurité dans et aux abords des établissements scolaires, en présence notamment du directeur de cabinet de la vice-recteur.

Anne Perzo-Lafond



Sport

Le volley comme porte-drapeau des valeurs sportives à Mayotte



Gilles Martin entre la marraine Lima Wilde (à gauche) et la capitaine Baraka

Après avoir obtenu cette année le parrainage du club professionnel de Chamalières, les filles de Mronabeja, sous la houlette de leur manager Gilles Martin, envisagent d'organiser une Journée du volley-ball.

Mronabeja volley-ball se structure. Sur ce club de la commune de Kani Keli dans le sud de l'île, s'est penché Gilles Martin, chef d'entreprise, qui a décidé de le faire évoluer. Créé en 2011, c'était la capitaine Baraka qui le supportait dans tous les sens du terme, avec des filles qui jouent en Régionale 1.

« Notre objectif est essentiellement humain », déclare Gilles Martin lors d'une conférence de presse, « à travers le volley nous voulons transmettre les valeurs du sport, qui sont une bonne école de la vie, de respect, de convivialité, d'effort dans le travail. »

Il s'est démené pour fédérer des sponsors, comme la boulangerie de Chirongui, Tee-shirt et Cie, Nafassi conduite, Franck S., Océan Bambo, Clap !, Alizés transports, etc. « Ils contribuent aux achats de maillots et matériel sportif. »

Le lancement en 2015 d'un partenariat avec une équipe professionnelle de métropole, le club de Chamalières de Pro A, est pensé pour donner un modèle, « chacune de nos joueuse a une marraine dans cette équipe, elles échangent régulièrement par mail. »

Un partenariat est en cours de test avec le collège de Kani Keli, comme l'explique Gilles Martin, « pour faciliter aux scolaires l'accès aux licences de la Fédé, et lancer des formations d'arbitres ou autre. » Un futur centre de formation est en gestation avec Chamalières pour détecter les talents sur le territoire.

Deux entraîneurs encadrent bénévolement les séniors filles : Moustoifa, qui jouait en Nationale, et qui est agent des finances publiques, vient de Mtangadoua, dans le nord de l'île, ce qui lui impose une rentrée tardive, vers minuit, tous les jeudis, et Gilles Vetticoz, professeur d'EPS au lycée Nord, lui aussi de Mtsangadoua ! Cela ne l'empêche pas de savourer l'évolution des joueuses : « Elles ont tout ce qui faut maintenant, il ne leur manque plus que le mental, elles doivent prendre confiance en elles. »

« On se sent comme une famille »

Surfant sur l'enthousiasme général, ils ont un objectif commun cette année : la Journée du volleyball : « Elle s'adresse à tous, passionnés ou non de ce sport. » Sûr que des vocations peuvent se découvrir, des sportifs qui s'ignorent se révéler, « et en tout cas, c'est mieux que d'aller casser ou trainer à rien faire ! »

Il faudra attendre la fin des championnats, fin mai, pour y participer, mais il est possible dès maintenant de s'inscrire*. Des évènements seront organisés autour de cette journée qui se clôturera par un concert de Lima Wild, la marraine du club.

Du côtés des joueuses, Bibi, Noura, Oissila, Toyba, Baraka ou Bezara, c'est l'enthousiasme : « Nous sommes bien encadrées, on nous prend au sérieux maintenant. On se sent comme une famille ! »

Un exemple qui peut donner des idées à d'autres sports pour booster, non seulement les résultats sportifs de l'île, mais l'esprit de solidarité qui en découle.

Anne Perzo-Lafond

La revue de presse de l'océan Indien

Payer pour les laves du Piton, QG de campagne aux Comores et lycée en ruines à Moroni



REPORTAGE AFRIQUE

Comores: un marché noir des médicaments inquiète les autorités sanitaires

Par RFI

Diffusion : mardi 26 janvier 2016



REVUE DE PRESSE.

La Réunion reste décidément passionnée par son volcan.

Alors qu'une éruption aussi longue que spectaculaire a marqué l'année 2015, le débat porte aujourd'hui sur la possibilité d'approcher les laves lors des phases éruptives.

«Plutôt que de tout interdire», faire payer est «l'option qui sera bientôt proposée aux visiteurs pour voir le spectacle de près», indique le JIR. Mais «la possibilité de s'inscrire à des sorties accompagnées mais payantes dans l'enclos quand ce dernier est fer-

mé, est-elle une avancée ou une 'privatisation' ?», s'interroge le journal. Le débat fait rage.

Cette question n'est pas nouvelle, elle a déjà été posée en 2009, mais cette fois-ci, la préfecture a passé un cap en annonçant la création d'une formation spécifique pour les accompagnateurs en montagne. Ils seront chargés d'«emmener les touristes sur les éruptions de façon sécurisée». Reste encore à définir le prix de ces futures excursions. La somme de 15 euros est régulièrement évoquée.

Saïd Larifou fait campagne

Aux Comores, la Gazette s'intéresse à un «candidat de l'opposition» qui est loin d'être un inconnu en terre mahoraise. «Saïd Larifou a ouvert son quartier général» à Foubouni, sa ville natale, explique le journal. Candidat à l'élection présidentielle pour le compte du parti Ridja, l'avocat franco-comorien a rassemblé «près d'un millier de participants» à une marche pacifique dans les rues de la ville du sud-est de la Grande Comore.

Ce rassemblement était l'occasion pour le candidat de mettre en cause l'impartialité du processus électoral, dénonçant «l'utilisation de moyens de l'Etat» par le candidat au pouvoir. «Pour l'honneur du pays, le président de la CENI (commission électorale nationale indépendante) doit impérativement démissionner pour espérer une élection libre et transparente», a plaidé le responsable du Ridja.

Le lycée de Moroni s'effondre

Et pendant ce temps, le gouverneur par intérim de Grande Comore s'est fait malmener par les lycéens de Moroni. Le site d'information en ligne Habari za Comores s'est rendu dans l'établissement qui tombe tout simplement «en lambeaux».

Le site dénonce «à la moindre pluie», des salles de classes «impraticables», avec des «fenêtres, portes et plafonds en ruines». La situation est telle que les cours doivent parfois être suspendus comme ce fut le cas jeudi dernier. «A cause de la pluie de la veille, les élèves avaient du mal

à entrer dans les salles de classes», écrit Habari : ils avaient de l'eau jusqu'aux chevilles ! Ce n'est que ce lundi, après l'arrachage de la toiture que le gouverneur par intérim s'est rendu sur place. Il a pu constater qu'à ces problèmes de bâtiments se rajoutent d'autres questions, tout aussi essentielles à la bonne tenue des cours. Alors que les salles sont encore équipées de tableaux noirs, le lycée manque de craies pour pouvoir simplement les utiliser.

Trafic de médocs

RDP RFI Médicaments Comores Toujours aux Comores, nos confrères de RFI, consacrent un reportage au marché noir des médicaments dans le pays, un trafic «qui inquiète les autorités sanitaires». «Aux Comores, la population a encore trop tendance à pratiquer l'automédication et à avoir un usage inapproprié des médicaments. C'est ce qu'a montré un récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), intitulé «Antibiotiques : à manipuler avec précaution!»

Selon l'OMS, le problème trouve sa source dans l'existence d'un marché noir des médicaments», indique Anziza M'Changama, la correspondante de RFI dans l'Union. Un reportage à voir par ici.

Des Suisses aux Seychelles

Enfin, bien plus léger, la Suisse et les Seychelles confortent leurs «étroite coopération dans les domaines de la santé et de l'environnement», se réjouit l'agence de presse sey-

chelloise. Philippe Brandt, le nouvel ambassadeur de la confédération helvétique, également mandaté pour les Comores et basé à Tananarive (Madagascar), est venu présenter sa lettre d'accréditation au président des Seychelles James Michel.

Le lien entre les deux pays repose sur l'action de l'hôpital universitaire de Lausanne mais aussi sur un professeur qui enseigne aux Seychelles et «qui a été très actif» au cours des 30 dernières années, «en faisant de la recherche sur l'environnement unique des Seychelles».

La recherche, c'est bien, mais le tourisme, ce n'est pas mal non plus. L'essentiel des relations entre la Suisse et les Seychelles repose tout de même sur le flux de visiteurs. La Seychelles News Agency indique qu'en 2015, un total de 11.572 citoyens suisses se sont rendus aux Seychelles, ce qui place la Suisse «parmi les 10 premiers pays au monde en termes de nombre de visiteurs se rendant aux Seychelles.»

RR



Economie

Le bilan réunionnais de la loi de lutte contre la vie chère



Ericka Bareigts de passage sur notre île avait jugé « la loi Lurel en décalage à Mayotte »

Mercredi 27 janvier, Ericka Bareigts, députée PS de La Réunion, a présenté, à l'invitation de George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, les conclusions de son rapport d'information sur la mise en application de la loi relative à la régulation économique, portant diverses dispositions relatives aux Outre-Mer.

Cette dernière a tenu à saluer le travail d'évaluation conduit par les parlementaires et a présenté les propositions retenues qui seront mises en œuvre par le Gouvernement, et en déployant 11 des 22 recommandations.

Trois axes prioritaires ont été identifiés, qui sont malgré tout déjà inscrits comme objectifs de la loi :

- renforcer les actions en faveur du pouvoir d'achat des ménages dans le cadre du bouclier qualité prix
- renforcer les pouvoirs des consommateurs et les mécanismes de contrôle de la chaîne des prix
- approfondir les conditions d'exercice de la concurrence outre-mer dans les mois et les semaines à venir.

Aérien

Air Austral: Les pilotes maintiennent leur préavis de grève pour vendredi



Le syndicat des pilotes SNPL a rejeté la proposition d'accord faite par la direction d'Air Austral. Dans un communiqué publié ce mercredi matin, le SNPL indique qu'à l'issue de 16 heures de négociations, le SNPL et la direction d'Air Austral ne sont toujours pas parvenus à la signature d'un protocole de fin de conflit.

Malgré la résolution des différends techniques mineurs qui opposaient les deux partis, le management d'Air Austral refuse toujours de reconnaître être à l'origine, par ses menaces et ses pressions répétées sur plusieurs pilotes, du climat délétère dans lequel les salariés de la compagnie sont amenés à travailler quotidiennement.

L'absence de solution concertée sur le point essentiel des revendications à savoir le changement des méthodes actuelles de management demeure, pour le SNPL, un frein inacceptable au bon fonctionnement de la compagnie et un risque majeur pour la sécurité des vols » indique le syndicat.

Et le SNPL d'ajouter que «devant l'incapacité du management d'Air Austral de garantir à ses pilotes le retour à un climat de travail serein, le SNPL maintient son préavis de grève».

C'est donc une douche froide pour tous ceux qui doivent prendre l'avion de vendredi à lundi, car l'ambiance générale des négociations laissait espérer la signature d'un accord.

La direction d'Air Austral ne s'est encore exprimée. Hier soir, elle avait indiqué qu'elle avait «anticipé sur les solutions qu'elle aura à mettre en œuvre afin de garantir le transport de toute sa clientèle», en cas de déclenchement effectif de la grève.



Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
07.85.05.96.59.